

COMMUNE

de



VAUFFELIN

Tél. 032 358 18 40

Fax 032 358 12 74

E-mail: secretariat@vauffelin.ch

E-mail : caisse@vauffelin.ch

<http://www.vauffelin.ch>

Vauffelin le 24 novembre 2008

VAUFFELIN

Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée municipale qui aura lieu le

**lundi 15 décembre 2008 à 20h00
dans le bâtiment communal à Vauffelin (salle du Conseil)**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Discuter et approuver la convention liant la commune à l'association du Parc régional Chasseral.
3. Discuter et approuver le budget 2009.
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de Fr. 30'000.00 pour le PGEE hors zone.
5. Election communale :
 - d'un(e) Conseiller(ère) municipal(e).
6. Divers et imprévus.

Conseil municipal de Vauffelin

Le budget 2009 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du guichet.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture de Courtelary, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

2537 Vauffelin, le 13 novembre 2008

Conseil municipal de Vauffelin